

MAIRIE DE DOMEVRE-SUR-DURBION

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 JUIN 2021 - n °2021/3**

*Tous présents sauf : Christine MANGIN, Yoan LEMERCIER, Xavier PETITDEMANGE
Secrétaire de séance Gérald Joly*

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

1/ Choix de l'offre optimisée - maîtrise d'œuvre requalification de la traversée du village
DECIDE de retenir l'offre optimisée du marché public de maîtrise d'œuvre (cabinet Milochau) pour la requalification de la traversée de du village pour un montant de 44 950€HT et autorise le maire à signer l'acte d'engagement correspondant

2/ Adhésion au service commun de la CAE en matière d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage, de passation de marchés publics et de recherche de subventions
DECIDE d'adhérer au service commun de la CAE en matière d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage, de passation de marchés publics et de recherche de subventions
APPROUVE la convention d'adhésion.

3/ Refus du transfert au SDEV de la compétence optionnelle « infrastructures de recharge pour véhicules électriques »
DECIDE de ne pas transférer la compétence optionnelle « infrastructures de recharge pour véhicules électriques » au SDEV.

4/ Modifications budgétaires
DECIDE la modification budgétaire suivante :
Dépenses investissement C/2802 -040 - 5315
Dépenses investissement C/2315 + 5315
Afin de régulariser une anomalie budgétaire.

5/ Signature convention de partenariat avec le syndicat mixte du SCOT pour les CEE
DECIDE de signe une nouvelle convention avec le SCOT pour les certificats d'énergie (CEE).

6/ Revalorisation indiciaire secrétaire de mairie
DECIDE de revaloriser le contrat de la secrétaire de mairie rédacteur 10^{ème} échelon - 14h/semaine.

7/Devis Drone Vosges
Retient le devis proposé par la société Drone Vosges pour un montant de 602€

Divers

Le CM répond favorablement à la demande de Monsieur le Maire de Badménil-aux-Bois pour la réalisation de travaux de nettoyage sur le chemin communal de Badménil.

La commune n'a pas souhaité exercer son droit de préemption pour les ventes Charbonnier, Barrois, Protais et Knapp.

Le Maire, Bernard Morel

Le secrétaire de séance, Gérald Joly